



COMPTE-RENDU Réunion du Conseil municipal du 26 MAI 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Secrétariat Général

Les Membres du Conseil en exercice étaient présents à l'exception de : Hafed BEJAOUI, Pierre GROS (procuration à Patrick LESEURRE)

Secrétaire de séance : Karine MAGNIEN

Diffusion : conseil municipal, services municipaux, presse

1 - COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Installation de Melle LA SERRA Marie Christine suite à la démission de M. Jean-Marc GUILLEY en date du 6 Avril dernier. Elle sera affectée dans les différents organismes et commissions auxquels M. GUILLEY participait.

- Commission d'Appel d'Offres (membre suppléant),
- Commission municipale Culture Animation Tourisme,
- Commission municipale Sports.

Vote à l'unanimité.

Approbation du PV du précédent conseil. M. ROLLET veut apporter une modification au texte concernant son intervention liée au St Jean Bus « +DGS » afin d'arriver à 400 000 € ».

M. le maire signale une erreur sur l'état des présences dans l'en-tête du document envoyé. Le compte rendu a été rectifié et renvoyé par mail.

2 - PRESENTATION DE L'ETUDE DE DIAGNOSTIC DU STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE par le cabinet ASCO CONSULTING

19 sites ont été étudiés, sur une intervention du 18 novembre 2009 au 5 décembre 2009, répartie en 4 séances : le 18/11, le 25/11, le 4/12, et le 5/12.

- Deux principaux secteurs ont été définis, à savoir :
- Le secteur de l'hôpital

Le secteur Centre ville avec le Parking St Antoine (67 % d'occupation le samedi du Téléthon), le Champ de Foire (40 % d'occupation), la place du Marché avec un taux plein de 100 %.

Une zone mixte : Place Fodéré

Les rues du centre ville, Libération et République ne sont jamais saturées, avec un taux de respect de 15 %.

Intervention de M. MEINDRE concernant les dates de l'intervention, qui ne sont pas des périodes de forte affluence touristique. M. le Maire en a été aussi surpris.

M. le Maire répond en énonçant que le 5 décembre était le lendemain du « Bien vivre ensemble ».

M. ROYER admet que les interventions n'ont pas eu lieu en février, ni l'été.

Constat :

Sur un périmètre de 400 m il y a plus de 1000 places, ce qui représente un beau potentiel, malgré une saturation limite de l'Hôpital. En Centre ville, pas de saturation, même le samedi.

Un taux de respect de 10 %, ce qui est faible, mais il s'agit d'un taux partagé 30 % en France, avec une amende peu dissuasive.

On note un problème de signalisation, alors que le Parking St Antoine est très bien situé et d'excellente qualité.

Analyse :

Une offre confortable, voire surabondante, avec une quasi-saturation à proximité de l'Hôpital, avec néanmoins toujours de la place à moins de 300 m de marche. Intervention de M. Rollet sur les parkings commerciaux.

Propositions :

2 solutions sont envisageables dans le secteur de l'hôpital, à savoir :

- 1^{ère} solution, stationnement payant sur Pré Copet et inciter le personnel de l'hôpital à aller au Parking St Antoine,
- 2^{ème} solution, qui semble plus favorable, moyennant une participation de l'hôpital, serait la création d'une dalle supérieure pour 60 places, payantes, et gratuites au niveau inférieur, réservées aux employés de l'hôpital.

Améliorer la signalétique, une tarification incitative en centre ville avec une rotation payante.

Intervention de Mme Gippa concernant les horaires des employés de l'hôpital, et la pénibilité du métier, qui nécessite d'être à proximité.

M. Royer prévoit un tracé des St Jean Bus avec une desserte à l'hôpital dès Décembre.

La commission extra-municipale sera relancée afin d'envisager l'avenir en matière de stationnement. M. le Maire se dit plus favorable au tout gratuit avec des plages bleues, emplacements livraisons...

3 - FINANCES

- Budget Principal _ Décision modificative n°1 : vote à l'unanimité.
- Budget annexe de l'Eau_ Décision modificative N°1, un positif qui va faire baisser l'emprunt : vote à l'unanimité.
- Budget annexe Assainissement. Décision modificative N°1 : vote à l'unanimité.
- Subventions exceptionnelles : demande de la coopérative de l'école d'Aristide Briand de 500€, pour les repas, dans le cadre d'un échange scolaire avec l'Italie : vote à l'unanimité.
- Demande de subvention du Ring Mauriennais pour la participation au Championnat de France à la Pommeraye près d'Angers. Proposition de 250 € : vote à l'unanimité.

4 - FONCIER

Aménagement du Chemin des Vignes, afin d'améliorer la desserte et à la sécurisation des lieux.

-Acquisition M. DIDIER ,73 m², pour 1 825 €, vote à l'unanimité.

-Acquisition M. ROCHE, 155 m², pour 3 875 €, vote à l'unanimité.

Intervention de M. Rollet sur une voirie en PVR, à **voir**. M. Margueron, nomme les travaux utiles pour le chantier et informe que les réseaux seront reportés à l'année prochaine.

5 - ARCHIVES

Convention avec la ville sur le dépôt aux archives municipales des archives du SIA, à compter du 1^{er} janvier 2010, sur la base de 20€ par mètre linéaire. Vote à l'unanimité

Convention avec la ville et le SAAEMM. Vote à l'unanimité.

M. ROYER ne prend pas part au vote.

6 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Recrutement de personnel saisonnier dans les services administratifs :

2 adjoints administratifs contractuels du 5 au 30 juillet

- 1 accueil
- 1 Service Technique

27 postes ville.

Question de Mme Gippa concernant les heures d'ouverture de la mairie. M. le maire répond que la plage horaire de fermeture de 8h30 à 10h00 palliera aux retards sur de gros dossiers comme le cimetière, d'ici la fin d'année.

Un bilan sera effectué fin juin 2010.

Vote à l'unanimité.

Mise en place d'une charte d'utilisation des moyens d'information et de communication, qui précise les conditions d'utilisations des personnels, des téléphones, ordinateurs et liaisons informatiques. Cette charte a été soumise au Comité Technique Paritaire par 3 fois, dont la dernière le 24 mars, qui ne l'a pas voté (4 pour et 6 abstentions).

L'opposition signale le vote défavorable du CTP, et aurait souhaité un autre passage. Mme GRANGE précise qu'il s'agit d'un vote abstention, motif : document trop dense. Elle indique que 3 mois ont été laissés entre 2 réunions aux membres du CTP pour étudier cette charte qui doit nécessairement être complète eu égard aux risques encourus.

M. le Maire signale des erreurs de frappe p6, p15, p16.

Vote 5 abstentions (Philippe ROLLET, Jeanine GIPPA, Karine MAGNIEN, Ghislaine MOLLARET et Frédérique ROULET.

7 - PROGRAMMATION 2011- DEMANDES DE SUBVENTIONS

Centre Louis Armand : approbation du transfert de l'école de Musique et des travaux d'aménagement de l'aile OUEST du Centre Louis Armand.

Renouvellement de la demande de subvention à la Région au titre de l'aide aux lieux musicaux.

Arvan tranche 3 : approbation du projet de plage de dépôt.

Renouvellement de demande de subvention auprès du Conseil Général.

Etudes opérationnelles Bonrieux : approbation de l'engagement. Coût estimé à 53 000€ HT.

Demande de subvention et d'autorisation de financement. Le conseil municipal sollicite les subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et Conseil Général.

Espace Culturel- Couverture photovoltaïque : Renouvellement de subvention.

Le conseil municipal approuve le projet d'intégration d'une centrale photovoltaïque à la toiture du bâtiment de l'Espace Culturel. Coût estimé à 230 000€.

FJT – Installation solaire Thermique : approbation du projet d'installation thermique. 2^{ème} renouvellement de demande de subvention.

Centre Nautique : Installation solaire thermique :

Demande de subvention ADEME, Conseil Régional, Conseil Général. Projet d'installation de production d'eau chaude solaire.

Carrefour avenue Samuel Pasquier/ rue Bonrieux.

Approbation du projet d'aménagement du mini-giratoire.

Renouvellement demande de subvention auprès du Conseil Général.

La Fournache – aménagement d'un chemin piétonnier : Montant estimé à 53 500€ HT.

La Combe des Moulins – Aménagement de sécurité : Les travaux vont commencer.

Votes à l'unanimité.

8 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE PAYS DE MAURIENNE

M. le Maire informe de la suppression de la compétence « construction et entretien de l'Institut Médico Professionnel l'OASIS » du SPM qui est arrivé à son terme en 2006. Il fait état de l'historique du bail emphytéotique de 29 ans qui arrive à son terme.

M. Meindre intervient sur la modification des statuts ne trouvant pas d'article de référence. Mme Paviet l'informe qu'il s'agit du point 4, p2. M. Rollet, trouve que le bail est une bonne formule, que cela permet à un bâtiment de fonctionner dans de bonnes conditions, et que cela va dans la continuité du maire précédent.

Vote, approbation des nouveaux statuts du SPM à l'unanimité.

9 - COMMUNICATIONS

-Construction salle de répétition d'orchestre- Installation photovoltaïque - Avenant n°3 de 115 139€.

-Transfert de la Direction des Services Techniques au Centre Technique Municipal.

- Marché complémentaire de contrôle technique, vote à l'unanimité
- Marché complémentaire de Maîtrise d'œuvre, vote à l'unanimité

3 500€ voté en commission d'appel d'offres.

- Etude et création d'une Z.P.P.A.U.P - Diagnostic technique du Tabellion

15 000€ hors taxe pour l'étude du Tabellion.

Marché complémentaire de prestations intellectuelles.

Vote à l'unanimité.

10 QUESTIONS DIVERSES

- M. Meindre propose de créer une réserve communale de sécurité civile, qui épaulerait les services municipaux en cas de crise (information, hébergement...).
- M. le maire est d'accord sur le principe et pense créer un groupe de travail. Il faudra reprendre le Plan Communal de Sauvegarde.
- M. Rollet cite le travail d'Hervé Bottino à ce sujet.
- 18 juin, inauguration de la stèle du Général de Gaule au Jardin de l'Europe à 17h45.
- Départ de Mme Chantal BIANCHI, responsable du service comptabilité/finances au 1^{er} septembre et de M. Stéphane DIEZ, Directeur des Ressources Humaines qui ont tous les deux sollicité une fin de détachement anticipée.
- Création d'une commission d'Ethique (10 à 12 membres) sur la Charte d'Ethique concernant la vidéo protection. Cette commission sera installée fin juin (5 élus, 3 Maj, 1 DM, 1 10000)
- Mise en place d'une commission extra municipale intergénérationnelle (29 membres comme le Conseil Municipal).Création d'un groupe de travail.
- Courrier de l'Agence Régionale de Santé :
Mise en place d'un Conseil de Surveillance de L'Hôpital en remplacement du CA. (9 membres).
- Courrier LTF de M. RAULIN: Problématique du financement du rétablissement du Centre de Secours.
- Courrier DTA : rejet des députés de l'opposabilité de la DTA. Motion contre le caractère opposable de la DTA.

- Dans le prochain St Jean l'Actu. Il faudra lancer une consultation pour nommer le Centre Culturel et d'Archives.

Subventions :

- Agence de l'eau : 20 761€ pour la réalisation de la mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable.
- Conseil Régional : ZPPAUP. Refus.
- Courrier Préfecture de la Région Rhône- Alpes.
Subvention Etat 12 000€. Etude et accompagnement de la commune en vue de la création d'une ZPPAUP (tranche 1)
- Conseil Général : 20 000€ pour l'étape du Tour de France.
5 000€ avant Tour le 12 juillet
5 000 € charte développement spectacle jeune public
3 000€ pour la Transmaurienne
Etude et réalisation ZPPAUP, participation de 24 %
Attribution FDEC 56 966€ pour l'Espace Culturel
2 280€ d'acompte pour l'ascenseur du Louis Armand
ONF : 1 600€ HT Curage de la plage de dépôt de la Combe Vercin
ADEME : 6 040€ diagnostic d'éclairage public. Subvention accordée.

Le vendredi 28 Mai : fête des voisins

Le jeudi 3 juin à 19h00 : réunion commerçants ZPPAUP- Stationnement –Téléporté.

Le jeudi 10 juin : Conseil Municipal ainsi que le mercredi 30 juin.